



**Bienvenue
dans
l'associatif
à l'EPFL !**

Heidy Traill
*Gestionnaire des
Affaires associatives*

Octobre 2023

Pour y voir plus clair...

- **Trust and Support Network (TSN) & Respect Compliant Office (RCO)**
Trust Point app & Gestion des plaintes déposées
- **Affaires associatives (AVP - SAO)**
Cadre général: relations EPFL - associations
- **Médiacom – Événements (MEV)**
Organiser un événement
- **Sécurité, intervention et sureté (SIS)**
La sécurité à l'EPFL
- **Systèmes d'information (DSI)**
Support technique et communication
- **Audiovisuel (SAVE)**
Outils audiovisuels





Rôle des Affaires associatives

Garantir le bon fonctionnement du partenariat entre l'EPFL et les associations étudiantes actives sur le campus.

Le cadre de ce partenariat est posé par la « Directive régissant la reconnaissance des associations d'étudiant-es par l'EPFL »

Principalement :

- Décider de l'**octroi de la reconnaissance EPFL** à des associations étudiantes.
- **Accompagner** les comités dans la gestion **des activités et coordonner les besoins** impliquant des unités de l'École.
- **Soutenir globalement les activités associatives sur le campus & participer financièrement à des projets sélectionnés.**
- **Valoriser**, au niveau académique, **les compétences** acquises à travers l'**expérience associative**.

Les Affaires associatives – chiffres clés

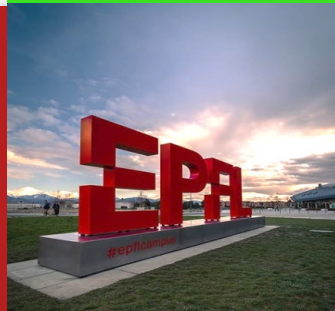
2023
85

Dossiers de
valorisations

associations@epfl.ch
associations.epfl.ch

101

associations
Étudiantes
reconnues par
l'EPFL



2,2
EPT SAO

PLUS DE
10

COURS OFFERTS

PERMANENCES

Lundis
**16h30 –
17h30**

Presque
**123K
CHF**

DE SUBVENTIONS
ANNUELLES



Offre de cours

Les nouveautés :

Gouvernance associative

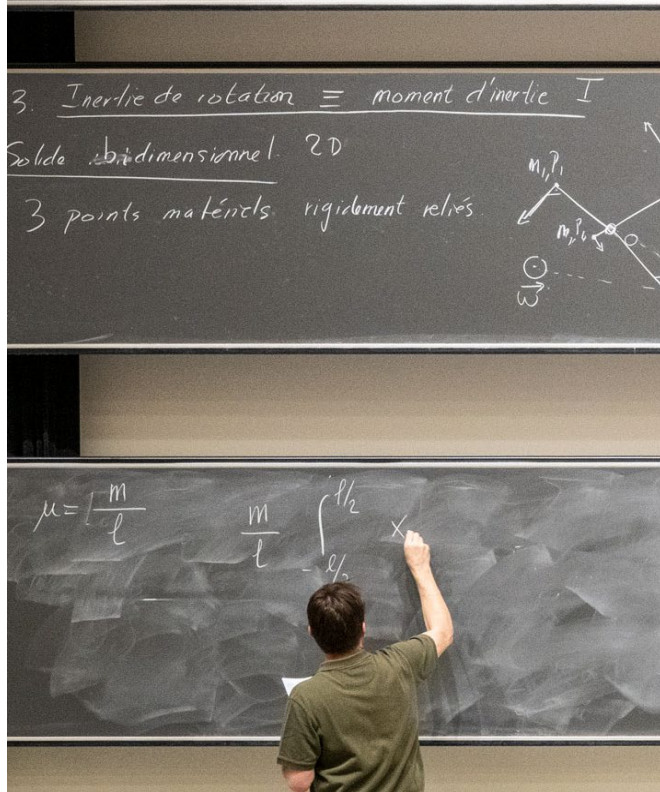
- Faire partie d'un comité d'association : responsabilités et compétences

Compétences Transversales

- Communication & conduite :
 - Un comité agréable et efficace, c'est possible
Outils pour bien travailler ensemble
 - Atelier communication bienveillante et identification précoce des conflits
Améliorer sa façon de communiquer pour éviter des conflits interpersonnel
- Initiation à la comptabilité
- Atelier sponsoring

Offre de cours

go.epfl.ch/
cours-associations



New : Pour tout workshop, conférence ou cours que vous organisez dans le but de développer des compétences transverses → Vous pouvez maintenant utiliser la plateforme **EPFLCareer.ch !**

Pour plus d'infos : associations@epfl.ch

Cours obligatoires pour l'obtention de l'autorisation d'évènement par l'EPFL :

- Les Bases de l'hygiène alimentaire
- Les dangers de l'électricité

Nous restons à l'écoute de vos suggestions pour compléter l'offre de cours !



go.epfl.ch/subvention

Subventions

Situation budgétaire difficile : baisse annoncée de notre enveloppe d'environ 1/3 pour 2024.

Accordée **pour un projet spécifique** (hors frais de fonctionnement et frais d'alimentation & boissons).

1 projet par association (2 si commissions)

Exclu : Associations de section ou assimilés

Délai au 9 novembre

Documents à transmettre :

- Comptes Profits & Pertes + Bilan (n + n-1)
- Budget événement (n + n-1)
- Selon **les modèles fournis**
- Dossier de sponsoring & liste prospects
- Facture !
À : accounts.payable@epfl.ch
Réf : EPFL anne.remillet@epfl.ch

Sponsoring : Principes généraux



Le Sponsorship est un geste de soutien pour financer des activités non finançables autrement.

L'intervention sur le campus d'une entreprise invitée par une association doit :

- Servir un but pédagogique, informationnel ou professionnel
- Être approuvée par le CCTC

Les contreparties assimilées à du **recrutement** ou de la **promotion de marque employeur** ne sont pas autorisées.

Exception : Si activité conforme aux statuts + approuvée par le Centre de compétences Transverses et de Carrière (CCTC).

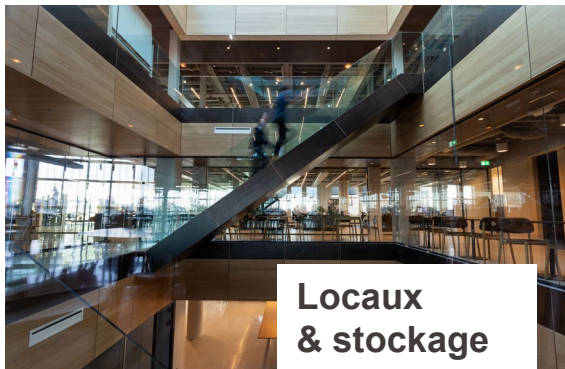
Critères pris en compte :

- Activité non proposée par le CCTC (go.epfl.ch/employeurs)
- Sponsor significatif de l'association ? Ateliers OK
- Sinon → Table Ronde (min. 3 entreprises participantes + un expert non employé par une entreprise (prof, chercheur, etc.)
- Les présentations d'entreprise et Tech Talks sont exclus.

Contact : cctc@epfl.ch ou philippe ory@epfl.ch

Communication

news_associations@epfl.ch
Affichage



Locaux
& stockage

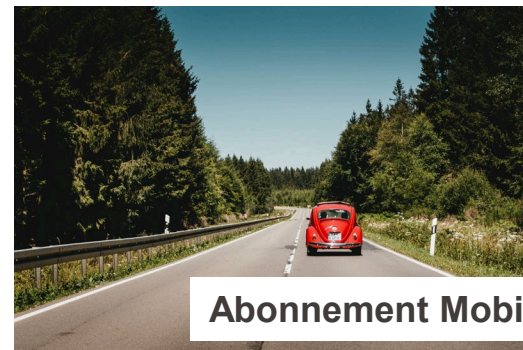
Services IT – Comm & outils
Memento / Polyplex / Annonces



Ressources &
Prestations
[go.epfl.ch/
ressources-et-outils
association](https://go.epfl.ch/ressources-et-outils-association)



Vignettes de parking



Abonnement Mobility



Entraide associative



La valorisation de l'expérience associative...

Fait peau neuve !

Dès la rentrée 2023-24, les valorisations seront délivrées sous forme de **lettre**.

Signataires : Le **Vice-président académique** et la **Vice-présidente associée pour les affaires estudiantines et l'outreach**.

Avantages :

Mentionner dans un seul document tous les mandats associatifs effectués sur l'ensemble du cursus et dans différentes associations.

Conditions :

- **Poste clé** au comité de direction
- Mandat **d'une année** au minimum
- **Dossier complet** : Formulaire & argumentaire

Délai de dépôt des dossiers :

Au **1^{er} juin** de l'année de fin d'un cycle (BA6 / MA4)

go.epfl.ch/valorisation-associative



En contrepartie

Les devoirs qui découlent du partenariat EPFL – associations relève principalement du **principe de transparence sur vos activités** :

- Envoi des **procès-verbaux** des Assemblées Générales (AG) **et leurs annexes**.
- Annonce de tout **changement au comité directeur** en cours de mandat & **autres mises à jour** (adresses web, email,...).
- Présentation de tout **nouveau projet ou activité non discutés lors de la reconnaissance**.
- Soumettre vos changements de statuts **AVANT** de les faire voter en AG.
- Etablir les **documents comptables + rapport d'activités** de l'exercice écoulé **en bonne et due forme**.



Merci